

<https://pierre-alainmillet.fr/Nexans-plan-de-revitalisation-Qu>



Nexans : plan de revitalisationâ€¦ Qu'en disent les salariés ?

- Lecturesâ€¦ -

Date de mise en ligne : dimanche 21 février 2016

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le syndicat CGT de l'entreprise NEXANS, soumise encore une fois à une restructuration, s'est adressé aux élus métropolitains pour commenter le plan de « revitalisation » de leur entrepriseâ€¦.

Je ne connais pas la réponse du président de la métropoleâ€¦

A suivreâ€¦ mais cela vient conforter mon intervention sur le financement du projet SUPERGRID de ALSTOM racheté par Général Electricâ€¦ C'est avec les salariés qu'il faut décider des évolutions des entreprises, et pour le développement de l'emploi, des savoir-faire, et pas pour la rentabilité des capitauxâ€¦.

Dans la situation politique et économique actuelle, la CGT du Rhône et de la Métropole de Lyon, soucieuse du développement de l'emploi sur le Territoire de la Métropole, vous interpelle aussi bien en tant que pilotes du développement économique et des politiques d'emploi et d'insertion, que de financeur et d'opérateur du plan de revitalisation de Nexans.

Il ne vous a pas échappé que les statistiques de l'emploi ne sont pas vraiment favorables sur la Métropole et sur le Rhône :

- + 4,7% de demandeurs d'emplois sur le territoire de l'ancien département du Rhône sur un mois
- + 3,5% demandeurs d'emplois sur le cœur de métropole sur un mois (soit 36997 chômeurs)

Et si la situation des jeunes se stabilise officiellement, celle des seniors connaît une forte dégradation.

Comme vous l'avez si bien dit en présentant votre plan d'action insertion, il faut que l'emploi prime, et que la partie « contrat de ville » implique la participation aux plans de revitalisation.

Le plan de revitalisation « Nexans » implique au total la création de 131 emplois : c'est peu et beaucoup, quand l'on sait que la mise à l'emploi d'1 membre d'1 famille fait levier pour tous les autresâ€¦ et que les emplois de service que vous mettez en valeur comme étant « en tension » ont grand besoin d'être pérennisés.

Conviés à la réunion de lancement de ce plan de revitalisation, nous avons été surpris de la teneur de ce plan de 645 772 EUROS, dont le sens ne nous est apparu qu'après analyse et enquête dans l'environnement économique, ce qui nous a amené à proposer un aménagement, pour le rendre plus efficace. Nous notons par d'ailleurs que la rémunération d'Altedia représentera 15% de l'enveloppe initiale. Pour nous, le financement de l'ingénierie d'accompagnement devrait faire l'objet d'un financement qui ne pèse pas sur des moyens qui devraient être dédiés à 100% à l'emploi.

Description critique du plan de revitalisation tel que proposé au Comité de Pilotage :

Le plan d'action proposé repose sur un saupoudrage de l'enveloppe budgétaire sur de nombreux projets pour un potentiel d'emplois somme toutes réduit.

L'expérience de tels plans, décrits par des entreprises lyonnaises ayant bénéficié de ces « subventions » peut se résumer en une expression « effet d'aubaine »â€¦ Les sociétés ayant des projets de création d'emplois, prospectées ou pas par le cabinet ALTEDIA ou les services économiques de la Métropole, répondront à la suggestion suivante : écrivez- nous que vous allez créer des emplois, et nous vous faisons un chèque". Donc les sociétés en phase de recrutement pour assurer leur développement prendront cet apport financier en officialisant leurs projets en cours, mais ne créeront aucun emploi supplémentaire par rapport à leurs prévisions !

Il est d'ailleurs évident qu'une entreprise ne se décidera pas à créer un emploi en échange d'un chèque de l'ordre de 5000 euros, qui n'assurera que quelques mois de salaires, alors que la décision de créer un emploi représente un engagement financier majeur et qui doit être pérenne.

Donc les accords passés sur les 3 parties du plan ne déboucheront que sur très peu d'emplois nets créés, et aussi sur un effet d'aubaine massif.

Notre proposition :

La création d'emplois à moyen terme est d'une origine quasi exclusive : les PME/PMI. C'est donc elles qu'il faut cibler !

Parmi celles-ci, les nouvelles entreprises technologiques présentent le plus de potentiel de création d'emplois durables : ce sont ces « jeunes pousses » qu'il faut cibler !

Nous avons souhaité développer la logique de filière autour de SUPERGRID, et cela n'a pas semblé possible dans le Rhône.

Après discussion avec des entreprises et des structures locales impliquées dans le terreau lyonnais, et compte tenu de la fongibilité des fonds affectés, nous proposons une inflexion efficace :

- Le 7e arrondissement, compte un pôle de compétences technologiques reconnu d'excellence mondiale dans le domaine des maladies infectieuses, structuré autour de LYON BIOPOLE. Il faut donc cibler les projets ou les nouvelles entreprises innovantes de ce réseau.
- Il est prouvé que le saupoudrage est coûteux à mettre en œuvre, avec un impact sur l'emploi faible, voire nul, alors que le ciblage des « subventions » sur quelques projets à haut potentiel, permettrait d'atteindre à moyen terme un niveau d'emplois créés significatif.
- Nous proposons donc que les parties 1 et 2 du plan de NEXANS soient consacrées au subventionnement significatif de 3 projets à très haut potentiel de développement qui seraient sélectionnés par un acteur reconnu et impartial, de plus sans coûts de gestion : LYON BIOPOLE.
- Le niveau de financement par projet pourrait être de 161 000 euros/chacun et la remise des financements par Nexans, pourrait se faire dans un cadre officiel et médiatisé Nexans- Métropole –Lyon BioPole, assurant un maximum de retours aux différents acteurs.
- La partie 3, dite « locale », d'un montant de 160 772 euros pourrait être affectée à l'emploi et l'insertion sur le 7e arrondissement et ses parties en « Contrat de Ville ».

Là encore, financement d'un projet global intergénérationnel, dirigé vers la formation des jeunes et moins jeunes aux postes accessibles selon leurs niveaux, et de créations d'entreprises de multiservices à ces entreprises : conciergerie etcâ€¦ Qui pourraient, dans un premier temps être hébergées par une antenne d'ESCALE, coopérative d'activités et d'emploisâ€¦

Nexans : plan de revitalisationâ€! Qu'en disent les salariés ?

En comptant que vous porterez attention à nos propositions que nous sommes bien sûr tout à fait disposés à vous présenter de vive voix,

Nous vous adressons, Mesdames et Messieurs,